

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNEL RÉPARATION DES CARROSSERIES

Classe de seconde

SAVOIRS ASSOCIÉS DÉVELOPPÉS

S2.1.1 La classification des véhicules



**Savoirs
Associés**

S2.1 Le véhicule : classification, structures et systèmes.

S2.1.1 La classification des véhicules.

Objectif : Être capable de nommer et de classer les différents types de véhicules appartenant aux classes véhicules particuliers et utilitaires légers selon les carrosseries et les secteurs d'utilisation.

NOM :

DATE :

PRÉNOM :

ANNÉE SCOLAIRE : 20... – 20...

I) Mise en situation :

Vous devez identifier à quelle catégorie de véhicule appartient la Peugeot 207 pour pouvoir remplir le document de réception client.



II) À quoi sert la classification des véhicules ?

.....
.....

III) Combien de familles de véhicules existe-t-il ?

Il existe trois familles de véhicules :

1)

Un véhicule automobile est un véhicule à 4 roues au moins, pourvu d'un moteur de traction ou propulsion lui permettant de circuler par ses propres moyens et dont la fonction est de :

-
-
-

LES VEHICULES AUTOMOBILES

Image du document ressource page 1/2	Image du document ressource page 1/2	Image du document ressource page 1/2
Véhicule particulier (de tourisme)	Véhicule utilitaire	Véhicule de transport en commun
Image du document ressource page 1/2	Image du document ressource page 1/2	Image du document ressource page 1/2
Véhicule industriel tracteur de remorque (camionnette)	Véhicule industriel tracteur de semi-remorque (camion)	Véhicule spécifique (ambulance, dépanneuse, pompiers...)

2)

Il s'agit de véhicules non pourvus de moteurs, attelés et tractés qui sont généralement destinés au transport de personnes et/ou de matériel.

LES VEHICULES TRACTÉS		
		
.....

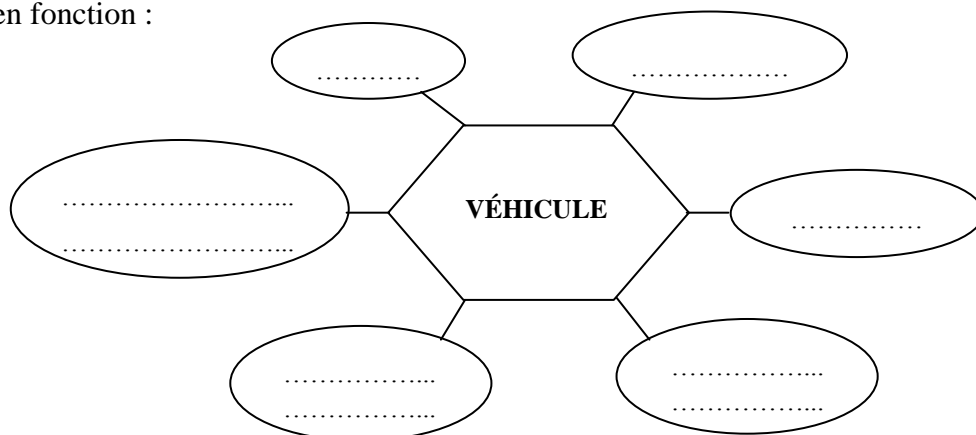
3)

Un ensemble de véhicules désigne un véhicule automobile auquel est accouplé un véhicule tracté (remorque, caravane).

LES ENSEMBLES DE VEHICULES		
Image du document ressource page 1/2	Image du document ressource page 1/2	Image du document ressource page 1/2
Train routier articulé	Train routier	Train routier doublé

IV) Comment est classifié un véhicule ?

Un véhicule est classifié en fonction :



Exemple de classification :

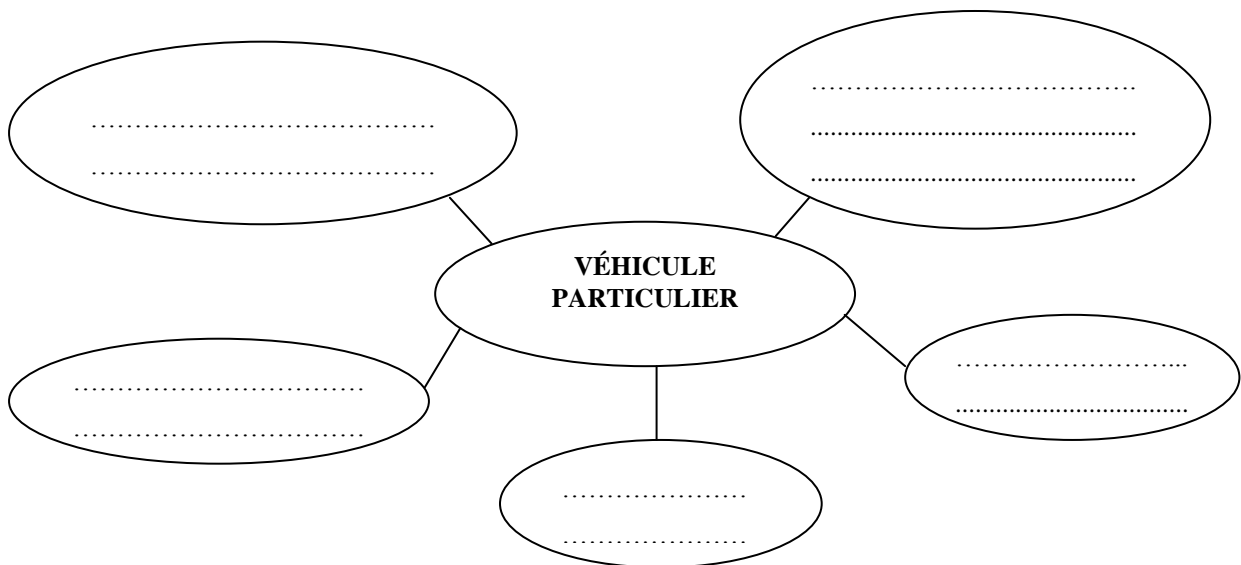
Chaque véhicule du parc automobile entre dans l'une des catégories suivantes :

<p>VEHICULE PARTICULIER (de tourisme) :</p> <p>destiné au transport de personnes et de leurs bagages (nourriture, vêtements, objets).</p>	<p>Image du document ressource page 1/2</p>	<p>→ Nombre de personnes maximum : 9.</p> <p>→ Poids total autorisé en charge (P.T.A.C) : inférieur à 3.5 Tonnes</p> <p>→ Nombre d'essieux : 2.</p>
<p>VEHICULE UTILITAIRE :</p> <p>destiné au transport de marchandises.</p>	<p>Image du document ressource page 1/2</p>	<p>→ Nombre de places : 2 à 3.</p> <p>→ Nombre d'essieux : 2.</p> <p>→ Poids total autorisé en charge (P.T.A.C) : inférieur à 3.5 Tonnes.</p>
<p>VEHICULE DE TRANSPORT EN COMMUN :</p> <p>destiné au transport de plus de 9 personnes</p>	<p>Image du document ressource page 1/2</p>	<p>→ Nombre de personnes maximum : 120.</p> <p>→ Largeur maximum : 2.5 mètres.</p> <p>→ Poids total autorisé en charge (P.T.A.C) : inférieur à 38 Tonnes.</p>
<p>VEHICULE INDUSTRIEL CAMIONNETTE :</p> <p>destiné au transport de marchandises</p>	<p>Image du document ressource page 1/2</p>	<p>→ Nombre de places : 3 à 6.</p> <p>→ Nombre d'essieux : 2.</p> <p>→ Poids total autorisé en charge (P.T.A.C) : inférieur à 3.5 Tonnes.</p>
<p>VEHICULE INDUSTRIEL CAMION SEMI-REMORQUE :</p> <p>destiné au transport de marchandises</p>	<p>Image du document ressource page 1/2</p>	<p>→ Nombre de places : 3 à 6.</p> <p>→ Nombre d'essieux : 2 à 3.</p> <p>→ Poids total autorisé en charge (P.T.A.C) : inférieur à 40 Tonnes.</p> <p>→ Longueur maximum : 18 m pour les porteurs, et 20 mètres pour les articulés (tracteur + remorque).</p> <p>→ Largeur maximum : 2,5 m</p>

V) La classification des véhicules s'arrête t-elle ici ?

Il y a une autre classification qui est faite dans chaque catégorie de véhicule. Elle se réalise en fonction du type de carrosserie.

Exemple de classification par type de carrosserie :



Les différentes catégories de classification des voitures particulières	
BERLINE	<p>Carrosserie : Fermée, avec ou sans montant central pour les fenêtres latérales.</p> <p>Toit/Capote : Toit rigide fixe, mais une partie peut être ouvrante.</p> <p>Places assises : 4 ou plus sur au moins 2 rangées de sièges.</p> <p>Portes : 2 ou 4 portes latérales ; ouverture à l'arrière possible (hayon ou malle).</p> <p>Fenêtres : 4 fenêtres latérales ou plus.</p>

Image du document ressource page 2/2

BERLINE DECOUVRABLE	<p>Carrosserie : Découvrable.</p> <p>Toit/Capote : L'entourage latéral du toit est rigide et fixe, le reste est escamotable.</p> <p>Places assises : 4 ou plus sur au moins 2 rangées de sièges.</p> <p>Portes : 2 ou 4 portes latérales.</p> <p>Fenêtres : 4 fenêtres latérales ou plus.</p>	Image du document ressource page 2/2
MONOSPACE	<p>Carrosserie : Fermée.</p> <p>Toit/Capote : Toit rigide fixe, mais une partie peut être ouvrante.</p> <p>Places assises : 9 sur 3 rangées de sièges.</p> <p>Portes : 2 ou 4 portes latérales (basculantes ou coulissantes à l'arrière).</p> <p>Fenêtres : 6 fenêtres latérales ou plus.</p>	Image du document ressource page 2/2
LIMOUSINE	<p>Carrosserie : Fermée, une cloison est possible pour séparer les sièges avant et arrière.</p> <p>Toit/Capote : Toit rigide fixe, mais une partie peut être ouvrante.</p> <p>Places assises : 4 ou plus sur au moins 2 rangées de sièges. Strapontins parfois devant le siège AR.</p> <p>Portes : 4 ou 6 portes latérales : ouverture arrière possible.</p> <p>Fenêtres : 6 fenêtres latérales ou plus.</p>	Image du document ressource page 2/2
BREAK	<p>Carrosserie : Fermée avec volume AR spacieux.</p> <p>Toit/Capote : Toit rigide fixe, mais une partie peut être ouvrante.</p> <p>Places assises : 4 ou plus sur au moins 2 rangées de sièges : sièges parfois escamotables.</p> <p>Portes : 2 ou 4 portes latérales + ouverture AR.</p> <p>Fenêtres : 4 fenêtres latérales ou plus.</p>	Image du document ressource page 2/2

CROSSOVER / S.U.V.*	<p>Carrosserie : Fermée de grande dimension avec volume AR spacieux.</p> <p>Toit/Capote : Toit rigide fixe, mais une partie peut être ouvrante.</p> <p>Places assises : 4 ou plus sur au moins 2 rangées de sièges, sièges parfois escamotables.</p> <p>Portes : 4 portes latérales + ouverture AR.</p> <p>Fenêtres : 4 fenêtres latérales ou plus.</p>	Image du document ressource page 2/2
COUPE	<p>Carrosserie : Fermée avec volume AR limité.</p> <p>Toit/Capote : Toit rigide fixe, mais une partie peut être ouvrante.</p> <p>Places assises : 2 ou plus sur au moins 1 rangée de sièges.</p> <p>Portes : 2 portes latérales : ouverture AR possible.</p> <p>Fenêtres : 2 fenêtres latérales ou plus.</p>	Image du document ressource page 2/2
CABRIOLET	<p>Carrosserie : Découvrable.</p> <p>Toit/Capote : Toit souple ou rigide qui a au moins 2 positions : recouvrant la carrosserie ou escamoté.</p> <p>Places assises : 2 ou plus sur au moins 1 rangée de sièges.</p> <p>Portes : 2 ou 4 portes latérales.</p> <p>Fenêtres : 2 fenêtres latérales ou plus.</p>	Image du document ressource page 2/2
TORPEDO	<p>Carrosserie : Découvrable en matériaux composites.</p> <p>Toit/Capote : Toit souple : généralement une bâche.</p> <p>Places assises : 2 sur 1 rangée de sièges.</p> <p>Portes : 2 portes latérales.</p> <p>Fenêtres : 2 fenêtres latérales ou plus.</p>	Image du document ressource page 2/2

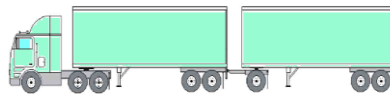
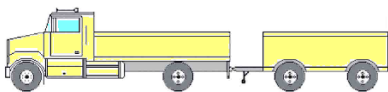
S.U.V.* : Sport Utility Vehicle en anglais qui signifie véhicule utilitaire de sport.



A classer P 1/6



A classer P 2/6



A classer P3/6

A classer P 4, 5, 6/6

